

Motion votée à l'unanimité lors de la séance du Conseil d'administration du Lycée Eugène Ionesco en date du jeudi 12 février 2015.

1- Le C.A. s'étonne de ne pas avoir obtenu de réponse aux motions votées à l'unanimité lors de la séance du 4 novembre 2014 demandant deux A.T.T. supplémentaires en raison de l'augmentation des effectifs (l'un immédiatement et le second à la rentrée de septembre 2015).

2- Le C.A. refuse la migration de la section d'enseignement professionnel envisagée par la Direction académique et reste attaché à la polyvalence du lycée au nom de la mixité sociale et de la cohérence du projet éducatif.

3- En quelques années le lycée est passé de 800 à 1000 élèves et cette augmentation des effectifs doit se poursuivre: le C.A. demande donc au Conseil régional de diligenter une expertise sur les capacités d'agrandissement du lycée, le plan local d'urbanisme permettant logiquement la construction de 1000 M2